



Le Corbeau et le Renard

L'info communale

de Corbières et Villarvolard





antoine
Boulangerie – Confiserie

Le Mouret
026 413 11 22

Corbières
026 915 02 62
antoineartisan.ch

Horaires d'ouverture à Corbières

Lundi -Vendredi
Samedi
Dimanche et jours fériés

6h00-18h30
6h00-12h00
6h30-12h00



**MAPA
BOIS**
Brandenberger

**Menuiserie - Parquet
Aménagement extérieur**

www.mapabois.ch



Chemin Champ-Raboud 31 - 1647 Corbières
 Tél. 079 225 83 80 - Fax 026 915 26 56 - info@mapabois.ch





LEVA
éléments préfabriqués
& pierres artificielles

Rte des Echampis 3 | 1647 Corbières
 T. +41 (0) 26 915 15 45 - www.leva-sa.ch

SOMMAIRE

• Le mot du syndic	4-5
• Convocation à l'assemblée communale	6
• Rapport sur les investissements terminés	7-9
• Bilan 2023-2024	9
• Comptes 2024	10
• Indicateurs financiers	11
• Poubelles à crottes de chien – Rappel	12
• Aide financière aux apprentis(es) et étudiants(es)	12
• Obligation de cotiser des personnes sans activité lucrative	14
• Réduction de primes à l'assurance-maladie	14
• Caisse de compensation – Réduction des primes	15
• Efficience énergétique – Votre commune s'engage	15
• Marché de printemps 2025	16
• Cimetière de Villarvolard – Travaux terminés	17
• Cimetière de Corbières – Avis à la population	17
• Calendrier de l'intersociété 2025-2026	18-19
• Carte journalière dégriffée Commune	19
• La buvette du foot disponible à la location	21
• Jeunesse de Corbières	22
• Paroisse Le Solitou - Informations	23
• Senior'Club – Divers	25-27
• Commission Senior+	29
• Devenez bénévole Senior+	30
• Modification du service de patrouille scolaire	30
• Jardin de la Combe - Vente de plantons 2025	31
• Planning des facturations	32
• Elimination des ordures ménagères – Accès aux compacteurs	32
• Information concernant les cartes d'élimination des déchets	33
• Cours défibrillateur	33
• Informations sur la qualité de l'eau	35-36
• Infos et numéros utiles	42
• Fermeture du bureau communal durant la période estivale	43
• Déchetterie intercommunale	44

Les membres du Conseil communal et de l'administration vous présentent leurs compliments.

Mot du syndic

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Notre assemblée communale des comptes 2024 aura lieu le lundi 26 mai prochain. Les résultats présenteront un bénéfice de CHF 31'111.65, alors que le budget 2024 prévoyait une perte de CHF 78'978.36. Des recettes d'impôts supplémentaires en hausse en sont la raison principale.

Dans ce journal, après la convocation à l'assemblée communale, vous trouverez un rapport détaillant les divers investissements achevés en 2024. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les Conseillères et tous les Conseillers communaux pour leur engagement et leur dévouement. Leur implication précieuse est un pilier essentiel du développement de notre commune et contribue directement à son dynamisme et à son bien-être.

La construction de la nouvelle école primaire progresse bien. La pose des fenêtres ainsi que des éléments préfabriqués pour les façades a été réalisée entre les mois de mars et avril. La mise hors d'eau définitive du chantier a été effectuée à partir de la semaine du 7 avril 2025. Quant aux chapes, elles ont été coulées au cours de la semaine du 28 avril 2025.

Initialement prévue pour la rentrée scolaire 2025, l'ouverture de l'école est reportée à la reprise après les vacances d'automne. Ce décalage résulte de l'impossibilité de rattraper le retard causé par un recours déposé lors de la phase d'attribution du marché public pour la charpente.

Les bureaux, chaises, étagères et layettes

destinés aux enseignants, ainsi que les chaises et tables pour les salles ACT, ACM et multi-usages, ont été commandés auprès de l'entreprise Au Logis Ameublements à Corbières. Quant aux tables, chaises et tabourets des élèves, ils ont été commandés auprès de l'entreprise Dallybureau.

Les installations de jeux ont été confiées à la société Bimbo-Hinnen Équipement de Jeux SA. La mise en place des éléments de jeux ainsi que l'aménagement paysager, incluant notamment la plantation de divers arbres, seront réalisés par les employés communaux avec la participation de M. Grégory Meige. A l'heure actuelle, nous n'avons pas besoin de demander un crédit supplémentaire car le budget sera tenu dans la marge des 10% ceci en tenant compte d'un soutien important du Patenschaft.

Le projet du chauffage à distance avance bien. Cet investissement est nécessaire, car le système de chauffage du HLM n'est plus conforme à la loi sur l'énergie. La chaudière à mazout du HLM arrivant en bout de course, doit être remplacée, et nous avons estimé essentiel d'adopter une démarche exemplaire en matière de production d'énergie.

Bien que nous ayons reporté cette échéance à plusieurs reprises, la construction de la nouvelle école ainsi que les sollicitations répétées du service de l'énergie, nous ont incités à commencer les travaux rapidement. Nous allons soumettre un crédit de CHF 800'000.—, destiné à couvrir l'ensemble des travaux. Les forages ont été réalisés dans le

courant du mois de mars par l'entreprise VDP Forage Sàrl. En ce qui concerne la creuse pour les sondes géothermiques, les travaux ont été adjugés à l'entreprise José Charrière Sàrl. Le reste des travaux est actuellement en cours d'adjudication. Cet investissement sera financé par un emprunt.

Pour rappel, la révision générale du plan d'aménagement local (PAL) de Corbières a été approuvée sous conditions le 3 avril 2019. Ces conditions impliquent la nécessité d'une nouvelle adaptation du PAL. Le bureau Archam et Partenaires SA, qui avait élaboré le dossier de la révision générale en 2019, a été mandaté pour préparer le dossier d'adaptation du plan d'aménagement local aux différentes conditions émises par les services de l'État. Le 27 janvier 2025, une séance d'information a été organisée par la commune en présence du bureau Archam et Partenaires SA afin de répondre aux éventuelles questions de la population. La mise à l'enquête des adaptations du PAL, résultant de son approbation du 3 avril 2019, a eu lieu du 7 février au 10 mars 2025. Durant le délai d'enquête, la commune a enregistré une opposition, actuellement en cours de traitement.

La Jeune Chambre Économique (JCE) a récemment proposé un partenariat stratégique à la commune dans le cadre du projet « Genius Loci ». Ce projet a pour objectif de valoriser et préserver l'identité unique et l'esprit local de notre territoire. Les plaquettes seront installées à des emplacements emblématiques et stratégiques de nos deux villages. Chacune d'elles sera équipée d'un code QR, permettant d'accéder, via un simple scan avec un smartphone, à des contenus

multimédias variés : textes, vidéos, photos et témoignages locaux. Une immersion captivante dans l'histoire et les anecdotes de chaque lieu !

Le projet n'étant pas encore finalisé, nous ne sommes pas en mesure de communiquer une date précise pour sa mise en place, mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés en temps voulu.

Selon la loi sur les finances communales, nous devons vous fournir un rapport de gestion qui reflète les activités du Conseil communal de l'année 2024. Vous pouvez le trouver sur la page d'accueil de notre site internet. Nous en discuterons également dans les divers de l'assemblée communale.

Nous adressons toutes nos félicitations à notre secrétaire, Martine Borcard, pour la naissance de son deuxième garçon, Victor.

Nous vous rappelons que notre traditionnel marché artisanal de printemps se tiendra le samedi 24 mai. Nous vous y attendons nombreux !

Au nom de l'exécutif communal, je vous souhaite d'ores et déjà un bel été.

Gabriel Kolly
Syndic

Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Corbières sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

Lundi 26 mai 2025 à 19h30
à la halle polyvalente de Corbières

TRACTANDA DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (publié sur le site internet www.corbieres.ch et disponible au secrétariat communal 10 jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Comptes 2024
 - 2.1 Comptes de fonctionnement 2024
 - 2.2 Comptes des investissements 2024
 - 2.3 Rapport de l'organe de révision et de la Commission financière
 - 2.4 Approbation des comptes 2024
3. Demande de crédit pour le chauffage de la salle polyvalente, du HLM et de l' école
4. Approbation de la modification du règlement du cimetière
5. Informations et divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

A l'issue de cette assemblée, un verre de l'amitié sera partagé.

Le Conseil communal

Rapport sur les investissements terminés

Inv. 65 : Remplacement de la conduite d'eau Pra-Bon – Route du Carro à Villarvolard :

Un montant de CHF 340'000.— a été voté lors de l'assemblée du 12 décembre 2022 pour refaire la conduite d'eau Pra-Bon – Route du Carro au moyen d'un forage dirigé, en passant sur 1 ou 2 secteurs.

Le compte de cet investissement se solde par un montant de CHF 352'920.45 financé par un emprunt de CHF 340'000.— au taux de 1.4% soit des charges d'intérêts de CHF 4'760.— et d'amortissement de CHF 7'058.40.



Inv. 68 : Reconstruction du chalet de la Pata

Un investissement d'un montant de CHF 460'000.— a été voté lors de l'assemblée communale du 12 décembre 2022.

Pour rappel, suite à l'incendie du Chalet de la Pata qui a eu lieu le 5 juin 2022 à 22h40 et malgré l'intervention rapide des sapeurs-pompiers, celui-ci n'a pas pu être sauvé. La nouvelle construction du chalet s'est faite presque à l'identique, sauf en ce qui concerne l'écurie qui a été agrandie de 6 mètres, afin de disposer de plus de place pour le bétail.

Le compte de cet investissement se solde par un montant de CHF 438'733.05 financé par notre assurance privée et par l'ECAB.



Inv. 76 : Réfection de la toiture de l'école de Villarvolard

Lors de l'assemblée du 18 décembre 2023, un investissement d'un montant de CHF 90'000.— a été voté pour la réfection de la toiture de l'école à Villarvolard. En effet, au début des années 2000, l'ensemble de la toiture avait été refait, incluant l'isolation, la ferblanterie, la sous-couverture, ainsi que le lattage et le contre-lattage. Toutefois, par souci d'économie, les tuiles existantes avaient été réutilisées. Arrivées en fin de vie, fortement effritées et fragilisées, leur remplacement était devenu indispensable pour des raisons de sécurité.

Le compte de cet investissement se solde par un montant de CHF 54'373.30 financé par un emprunt bancaire. L'amortissement comptable se fera sur 33.33 ans, ce qui représentera une charge annuelle de CHF 1'631.20. Les intérêts annuels actuels de 0.99% sur l'emprunt représentent un montant de CHF 495.— par année.



Inv. 77 : Achat d'un tracteur à neige

Un investissement d'un montant de CHF 40'000.— a été voté lors de l'assemblée du 18 décembre 2023 pour l'achat d'un tracteur à neige. Celui-ci servira pour l'entretien et le déneigement du nouveau sentier piétonnier, mais également pour déneiger les trottoirs.

Le compte de cet investissement se solde par un montant de CHF 35'000.— financé par nos liquidités. La charge d'amortissement sur 10 ans est de CHF 3'500.—.



Inv. 78 : Réfection du columbarium du cimetière de Villarvolard

Un montant de CHF 35'000.— a été voté lors de l'assemblée communale du 18 décembre 2023 pour la réfection du columbarium du cimetière de Villarvolard. Celui-ci a dû être rénové et agrandi, car l'espace disponible pour de nouvelles urnes était presque épuisé. Deux murettes, comportant une vingtaine de cases chacune, ont été construites de part et d'autre de la croix actuelle.

Le compte de cet investissement se solde par un montant de CHF 35'800.— financé par nos liquidités, soit une charge d'amortissement de CHF 1'074.— sur 33 ans.



Bilan 2023 - 2024

	Bilan 2023	Bilan 2024
Résultat	196 521,61	31 111,65
10 Patrimoine financier	10 542 566,79	10 764 538,96
14 Patrimoine administratif	7 293 793,22	9 279 062,86
20 Capitaux de tiers	-4 766 668,81	-7 058 057,59
29 Capital propre	-12 873 169,59	-12 954 432,58
	-196 521,61	-31 111,65

Comptes 2024

RECAPITULATION DES COMPTES 2024

Fonctionnement	Comptes 2024		Budget 2024	
	Charges	Produits	Charges	Produits
0. Administration	463 610,85	28 148,40	407 230,00	9 700,00
1. Ordre public	70 546,55	38 055,00	90 709,55	31 500,00
2. Formation	1 467 842,20	222 379,25	1 479 427,55	206 298,80
3. Culte, culture et loisirs	269 304,24	68 021,50	226 244,45	47 011,00
4. Santé	482 008,30	1 697,90	498 535,30	3 500,00
5. Affaires sociales	495 939,45	1 129,40	510 607,30	11 300,00
6. Transports et communications	453 348,06	154 680,12	449 267,00	39 650,00
7. Protection, aménagements de l'environnement	992 451,37	893 198,97	943 802,80	840 282,00
8. Economie	61 969,72	7 056,00	38 083,00	5 000,00
9. Finances et impôts	190 461,05	3 564 226,90	163 732,20	3 534 418,99
	4 947 481,79	4 978 593,44	4 807 639,15	4 728 660,79
Excédent produits de fonctionnement	31 111,65			78 978,36
Investissements	Comptes 2024		Budget 2024	
	Charges	Produits	Charges	Produits
02 Services généraux	-	-	11 000,00	-
217 Bâtiments scolaires	1 858 298,65		5 390 000,00	500 000,00
61 Circulation routière	39 366,35		405 000,00	122 450,00
71 Approvisionnement en eau		28 063,15		33 000,00
72 Traitement des eaux usées	240 722,30	97 290,00	490 000,00	100 000,00
77 Cimetière	35 800,00		35 000,00	
963 Immeubles du patrimoine financier	169 707,90	433 305,60	60 000,00	500 000,00
	2 343 895,20	558 658,75	6 391 000,00	1 255 450,00
Excédent (produit) charge d'investissement		1 785 236,45		5 135 550,00

Indicateurs financiers

ANNEXE 6 - INDICATEURS FINANCIERS MCH2

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	-93,83%
L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.	
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	3%
Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.	
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	1%
Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée	
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	120%
Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.	
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	35%
Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité	
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	4%
Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte.	
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	-2578,63
Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.	
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	1%
Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.	

Poubelles à crottes de chien - Rappel

Nous souhaitons vous rappeler que les poubelles à chien sont mises à disposition des détenteurs de chiens uniquement !

ATTENTION !

Ces poubelles ne sont pas destinées à recevoir :

- Les déchets ménagers
- Le sable à chat
- Tout autre type de détritus non adapté

Merci d'en faire bon usage.



Aide financière aux apprentis(es) et étudiants(es)

Bourse octroyée par la Commune

A la fin de chaque année scolaire (juin-juillet), la Commune accorde une bourse de **CHF 250.—** à tous les apprentis et étudiants, durant 4 ans et jusqu'à l'âge de 25 ans.

Cette bourse est allouée sans condition de ressources des parents.



Les demandes de bourse doivent être déposées **avant le 31 août de chaque année**, en fournissant une attestation de formation **datée de la fin d'année scolaire ou le bulletin de notes du dernier semestre**. Le versement se fera uniquement après réception d'un de ces documents.

Veuillez également indiquer votre numéro IBAN pour le virement.

Nous vous rendons attentifs qu'il n'y aura aucun rappel en fin d'année scolaire, et aucune demande tardive sera prise en considération.



Protégeons les animaux de la forêt

Au printemps et au début de l'été, c'est le temps des naissances! Les animaux sauvages élèvent leurs petits et ont particulièrement besoin de calme.

Tenons les chiens en laisse du
1^{er} avril au 15 juillet



Restons sur les chemins et
les sentiers forestiers

Evitons de toucher les
animaux ou de les déplacer



Merci !

Obligation de cotiser des personnes sans activité lucrative

1. A partir de quand dois-je payer des cotisations ?

Vous devez payer les cotisations à l'AVS, à l'AI et aux APG dès le 1^{er} janvier qui suit votre 20^{ème} anniversaire.

L'obligation de cotiser prend fin au moment où vous atteignez l'âge ordinaire de la retraite.

2. Qu'implique pour moi l'obligation de cotiser ?

Il faut que la durée de cotisation soit complète : les années manquantes peuvent entraîner une diminution de la rente.

Si vous n'exercez pas d'activité lucrative et n'êtes pas encore enregistré/e auprès d'une caisse de compensation pour le versement des cotisations, vous devez vous annoncer à la caisse de compensation de votre canton de domicile ou à l'agence communale.

Si vous avez pris une retraite anticipée, vous restez affilié/e dès l'année de vos 58 ans à la caisse de compensation professionnelle qui était la vôtre alors.

C'est à vous de veiller au respect de votre obligation de cotiser.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez, vous référer au site de la caisse de compensation www.caisseavsfr.ch

Réduction de primes à l'assurance-maladie

L'Etat accorde des subsides destinés à réduire les primes d'assurance-maladie.

Le formulaire doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg, accompagné des documents requis pour l'examen du droit.



La demande de réduction des primes doit être déposée au plus tard le **31 août de l'année courante**. La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

Toutes informations utiles : [https://www.caisseavsfr.ch/](http://www.caisseavsfr.ch/)

Caisse de compensation – Réduction des primes

Limite légale du revenu :

Les limites du revenu pour l'année 2025 se présentent comme suit :

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf/ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	CHF 37'000.--	CHF 65'000.--
1 enfant à charge	CHF 57'400.--	CHF 79'000.--
2 enfants à charge	CHF 71'400.--	CHF 93'000.--
3 enfants à charge	CHF 85'400.--	CHF 107'000.--
4 enfants à charge	CHF 99'400.--	CHF 121'000.--
5 enfants à charge	CHF 113'400.--	CHF 135'000.--
6 enfants à charge	CHF 127'400.--	CHF 149'000.--

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet de l'Etablissement cantonal des assurances sociales du canton de Fribourg.

<https://www.ecasfr.ch/fr/Assurances/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie.html>

Efficience énergétique – Votre commune s'engage

Afin d'agir sur son empreinte écologique, la Commune de Corbières accorde, sur présentation d'un justificatif, une subvention communale à l'achat d'un abonnement de transports publics :

- ⇒ Une subvention d'un montant de **CHF 150.–** est octroyée pour l'achat d'un abonnement d'une valeur égale ou supérieure à **CHF 600.–**
- ⇒ Une subvention d'un montant de **CHF 300.–** est octroyée pour l'achat d'un abonnement d'une valeur égale ou supérieure à **CHF 1'000.–**



La demande de subvention doit avoir lieu dans les 2 mois suivant l'acquisition de l'abonnement !





La Commune de Corbières vous invite à son

MARCHÉ ARTISANAL DE PRINTEMPS

Samedi 24 mai 2025

Place de la halle polyvalente

Dès 09h30, ouverture des stands jusqu'à 16h30

- Stands et démonstrations de producteurs et artisans locaux
- Diverses animations par les sociétés et associations locales
- Petite restauration, bar



Commune de Corbières

Chemin du Pré-du-Crêt 7
1647 Corbières

Pour plus d'informations, inscription de stands et contact :
administration@corbieres.ch / 026 915 14 08

Cimetière de Villarvolard – Travaux terminés

Le nouveau Colombarium du Cimetière de Villarvolard est maintenant terminé.

Grand Merci à la Marbrerie St-Léonard pour le bon travail accompli et merci à Edouard Remy pour son entretien soigné.

Les anciennes urnes ont toutes été conservées dans l'ancien colombarium et une pierre gravée avec tous les noms des défunt a remplacé les plaquettes nominatives.

La croix en bois qui fait l'angle doit encore être surélevée et restaurée par nos employés communaux.



Cimetière de Corbières – Avis à la population

Des travaux auront lieu au cimetière de Corbières au printemps 2025.

Les buis malades seront éliminés et partiellement remplacés par une autre essence. Les abords du Colombarium seront également réaménagés ; les arbres et les plantes envahissantes plantés aux abords des stèles seront retirés, et le site sera aménagé avec des plantes adaptées et des copeaux.



Nous rappelons aux citoyens qu'il ne faut, en aucun cas, planter des petits arbres sur les tombes et autour des stèles du colombarium ; ces arbres grandissent, leurs racines se répandent et risquent d'endommager les pavés environnants.

Nous rappelons également qu'il est interdit d'aller jeter des déchets ménagers dans le compost du cimetière (fruits, pots en plastiques, etc.).

Calendrier de l'intersociété 2025-2026

AVRIL 2025

Ve 04 au Sa 05 avril	Corbifest
Vendredi 18 avril	Soupe de Carême à Corbières + marche Notre-Dame
Lundi 21 avril	Chasse aux œufs à Corbières à 10h
Samedi 26 avril	Tir obligatoire (13h30-16h)
Me 30 avril au Sa 3 mai	La Jeunesse de Corbières chante le 1er mai

MAI 2025

Je 01 au Sa 3 mai	La Jeunesse de Villars Olard chante le 1er mai
Samedi 17 mai	Tir en campagne Bulle
Samedi 24 mai	Marché artisanal de printemps (Commune)
Ve 23 au Di 25 mai	Tir en campagne Bulle
Dimanche 25 mai	Messe 1ère communion à Corbières à 10h

JUIN 2025

Me 25 juin	Tir obligatoire (18h-20h)
Samedi 28 juin	Tir cantonal fribourgeois à Romont

JUILLET 2025

Ve 4 au 6 juillet	Tir cantonal fribourgeois à Romont
Samedi 5 juillet	Défilé du char dans le village pour les RJG vers 6h du matin
Jeudi 31 juillet	Fête Nationale par la Jeunesse de Corbières

AOUT 2025

Ve 29 août au Di 07 sept.	Tournoi Tennis
Samedi 30 août	Tir obligatoire (9h-12h)

SEPTEMBRE 2025

Samedi 06 septembre	Souper de soutien pour les RJGH
Samedi 20 septembre	Loto Tir (300m)

OCTOBRE 2025

Samedi 18 octobre	Cyclocross
Samedi 25 octobre	Loto Pêche

NOVEMBRE 2025

Samedi 08 novembre	Loto Jeunesse Corbières
Samedi 22 novembre	Loto Amicale sapeurs-pompiers
Samedi 29 novembre	Souper soutien FC Gruyères-Lac

DECEMBRE 2025

Ve 05 et Sa 06 décembre	Saint-Nicolas à Corbières
Samedi 06 décembre	Loto Chœur Mixte
Dimanche 07 décembre	Fenêtre de l'Avant (Chœur-Mixte)
Dimanche 14 décembre	Noël des ainés (biscuits) par la Jeunesse Corbières
Samedi 20 décembre	Loto Tir - jeunes tireurs

JANVIER 2026

Samedi 03 janvier	Loto Jeunesse Corbières
Samedi 17 janvier	Loto des Armaillis
Ve 16 au Di 18 janvier	Sortie des familles à Bellegarde (Tennis)
Samedi 31 janvier	Loto Tennis

FEVRIER 2026

Samedi 07 février	Loto Amicale sapeurs-pompiers
Samedi 28 février	Loto Tir - air comprimé

MARS 2026

Samedi 14 mars	Loto des Filles et Garçons de Chalet
-----------------------	---

Carte journalière dégriffée Commune

La carte journalière dégriffée Commune est une offre contingentée, disponible auprès des communes et des villes, qui remplace l'ancienne carte journalière Commune.

Pour acheter une carte journalière dégriffée Commune, veuillez contacter directement le secrétariat communal de Corbières.

Nous vous rendons attentifs au fait que le paiement s'effectue au comptant ou par Twint, directement au bureau communal, au Chemin du Pré-du-Crêt 7.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet des CFF.

PORTE OUVERTES

samedi 10 mai 2025

13h à 16h



*Bar à sirop, grimage, diverses animations,...
Venez découvrir nos locaux!*

www.ecole-la-cabane.ch



Ecole maternelle
1634 La Roche
076 841 90 30

www.ecole-la-cabane.ch

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI 8H30-12H / 13H30-17H // MARDI 8H30-12H / 13H30-17H // MERCREDI 8H30-12H

*NB : Arrivées entre 8h30 et 9h le matin et entre 13h30 et 14h l'après-midi
Départs entre 11h30 et 12h le matin et entre 16h30 et 17h l'après-midi*

TARIFS

120.-/mois pour une demi-journée par semaine
220.-/mois pour deux demi-journées par semaine
320.-/mois pour trois demi-journées par semaine

RABAIS FRATERIE

Un rabais à hauteur de 10% est accordé pour le 2^{ème} enfant inscrit.

SUBVENTION

Les familles habitant La Roche ont droit à des subventions sous présentation de leur avis de taxation.

INSCRIPTION

Les inscriptions sont toujours ouvertes pour l'année scolaire 2024-2025.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 sont déjà ouvertes et se font jusqu'au mois de mai.
Vous trouverez notre formulaire d'inscription sur notre site internet www.ecole-la-cabane.ch

Pour plus de détails, vous pouvez aussi nous contacter par téléphone 076 841 90 30



Offre de soutien
pour
parents d'ados

INFO@ASSOCIATION-HELIUM.CH

La buvette du foot disponible à la location

La commune a récemment repris la gestion de la buvette du terrain de football. Celle-ci est désormais disponible à la location pour vos événements, rencontres sportives ou autres manifestations.

Pour toute demande de réservation ou pour obtenir des renseignements concernant les disponibilités, les tarifs ou les conditions d'utilisation, merci de vous adresser directement au secrétariat communal à l'adresse administration@corbieres.ch ou par téléphone au 026 915 14 08.

Nous espérons que cet espace convivial pourra répondre à vos besoins et accueillir de nombreux moments de partage !



Jeunesse de Corbières

Événement passé :

Du 5 au 11 août 2025, la jeunesse de Corbières est partie en voyage à Ibiza. Un voyage onéreux, mais qui en valait la peine ! Riche en émotions, en coups de soleil, en activités maritimes, et bien sûr, en découverte de cocktails. Nous retenons de ce voyage les magnifiques paysages de l'île, mais surtout les nombreuses discothèques et les apéros sur la plage. Le meilleur souvenir de ce voyage, qui restera gravé dans les mémoires des membres, est sans aucun doute la mythique boîte de nuit Ushuaïa, où nous avons pu écouter, danser et chanter pendant le concert du DJ international Martin Garrix.



Événement à venir :

Cet été, ce n'est pas à un événement jeunesse que nous représenterons Corbières, mais à deux. En effet, nous participerons en tant que jeunesse invitée aux Girons Sarinois le week-end du 28 et 29 juin 2025 à Autigny.

Pour les Rencontres de Jeunesses Gruériennes 2025 à Broc, sur le thème du monde du spectacle, qui auront lieu du 02 au 06 juillet 2025, la jeunesse se réjouit de préparer un char et des costumes sur le thème de Charlie Chaplin. Il ne fait aucun doute qu'avec notre super talent de construction et de couture (comme démontré l'an dernier), le résultat sera surprenant.

Comme chaque année, nous ferons un petit tour dans le centre du village le samedi 05 juillet tôt le matin. Nous nous excusons d'avance pour le réveil en musique et dans la bonne humeur.

Nous nous réjouissons de défiler devant vous pendant le cortège à Broc et d'entendre vos encouragements pendant les joutes sportives ! Allez Corbières !

Information à partager :

Comme de coutume, le 31 juillet au soir, la Jeunesse de Corbières vous accueillera avec plaisir pour la manifestation du 1er août. D'autres informations vous seront communiquées par tout-ménage à l'approche de la fête.

Je conclurai cette page de lecture par un petit mot de remerciements pour vous, habitantes et habitants de Corbières. Merci pour votre soutien tout au long de l'année lors de nos différentes manifestations et événements.

Théo Magnin, Président jeunesse de Corbières



Le Groupe Pastoral de la Rive Droite
(Paroisses Le Solitou, La Roche et Pont-la-Ville)

**a le plaisir de vous proposer
2 manifestations
sur le site d'Hauteville**

Venez écouter des contes !

Vendredi 23 mai, 20h00, Eglise d'Hauteville

Comme en 2023, nous participons à la ***Nuit des Eglises***, dont le concept est de présenter ces lieux sacrés sous leur aspect artistique. Nous accueillerons à nouveau la **conteuse Sylvie Ruffieux**, de l'association Contemuse, qui vous charmera avec ses belles histoires, pour petits et grands. Les contes durent environ 45 minutes et seront suivis par le verre de l'amitié.

Bienvenue à tous !

Les Rogations

Mercredi 28 mai à 19h00

Cette tradition a quelque peu disparu ces dernières années, mais revient au goût du jour. Voici le parcours que nous proposons pour notre région :

Eglise d'Hauteville → *chapelle des Fourches* en cas de beau temps

Nous adapterons le parcours en cas de mauvais temps.

ACCROCHEZ-VOUS À VOS CORDES VOCALES ET PRÉPAREZ-VOUS À SECOUER LA TÊTE JUSQU'À LA SYNCOPE !

L'Abyss Festival revient avec une promesse : un déluge de décibels et des riffs à faire trembler la Gruyère. En point d'orgue, deux légendes du thrash metal : les frères Max et Igor Cavalera.

Où? Route de la Presqu'île, Hauteville

Quand? Du 26 au 28 juin 2025

Combien? 26 juin → Gratuit

27 juin → CHF 30.—

28 juin → CHF 50.—

Pass 2 jours (27-28 juin) → CHF 65.—



Senior'Club – Après-midi récréatif du 18 décembre 2024

Le 18 décembre, toute l'équipe se met en route vers l'école de Posieux pour aller admirer

La Crèche à Dam's.

Bûcheron de métier, Damien Chatton, aidé de sa famille et de ses amis, réalise depuis plusieurs années une crèche gigantesque à l'école de Posieux : plus de 900 santons animent tout un paysage. Mille et un détails sont à admirer dans des scènes de la vie villageoise et, bien-sûr, Marie et Joseph cheminent vers l'étable où naîtra l'enfant Jésus. Sons et lumières ajoutent une touche de magie à cette composition réalisée par le passionné Damien.



La visite est commentée et gratuite ; une petite crousolle à la sortie permet à Damien de reverser chaque année la recette à une association caritative. Le but premier de cette réalisation est de faire découvrir son travail et d'illuminer les yeux et le cœur des nombreux visiteurs.

La tête déjà remplie de l'esprit de Noël, nous remettons le cap sur Corbières où, à la Halle Polyvalente, le chœur des Mi-La-Mi (chorale des petits chanteurs de La Roche et environs) nous fait la joie d'écouter un concert de Noël. Petits et grands mettent tout leur cœur à chanter, dirigés par Lise Jeanbourquin. La prestation se termine par un chant repris en chœur par toute l'assemblée... un moment de partage émouvant.

Heureusement, Pierre-André Blanc était des nôtres ce jour-là. Il nous aura laissé un merveilleux souvenir de sa jovialité et de son amitié.

L'après-midi se termine par un petit goûter aux saveurs hivernales, grâce au délicieux vin chaud préparé par Sébastien et aux habituelles gourmandises cuisinées par Orféea et son mari. On les remercie vivement !

Senior'Club – Loto des aînés du 25 mars 2025 - Remerciements

Notre désormais traditionnel loto printanier s'est déroulé le 25 mars dernier.

Un riche pavillon de lots (offerts par les entreprises de notre commune et les entreprises en lien commercial avec notre commune) a permis aux plus chanceux de repartir les mains pleines.

Un **GRAND MERCI** à ces entreprises pour leur générosité.

GRAND MERCI aussi à Sébastien, Orféea, Joseline, Henri-Pierre et aux secrétaires Laura et Martine pour l'organisation.

GRAND MERCI encore à Orféea et son mari pour les délicieuses friandises confectionnées pour le goûter.



Senior'club – Agenda 2025

24 JUIN 2025 :

Visite guidée du Musée de Charmey, suivie d'une raclette à la buvette du foot de Corbières (*inscription à la page suivante*)

11 SEPTEMBRE 2025 :

Sortie annuelle des aînés - programme non défini pour l'instant



Senior'club – Après-midi récréatif

SENIOR' CLUB – APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF DU 24 JUIN 2025

La Commission Senior + et le Conseil communal de Corbières ont le plaisir d'inviter les personnes en âge de la retraite à participer au prochain après-midi récréatif qui aura lieu le **mardi 24 juin 2025**.

AU PROGRAMME :

09h30 : Rendez-vous devant la halle polyvalente de Corbières

ou

09h40 : Rendez-vous devant la fontaine de Villarvolard

10h00 : Visite guidée du Musée de Charmey

11h30 : Apéritif et raclette à la buvette du foot



BULLETIN D'INSCRIPTION – Après-midi SENIOR' CLUB du mardi 24 juin 2025

A déposer auprès de **l'administration communale, Ch. du Pré-du-Crêt 7, 1647 Corbières**, ou inscription par mail à l'adresse administration@corbieres.ch ou par téléphone au 026 915 14 08 jusqu'au **30 mai 2025**.

Nom **Téléphone**

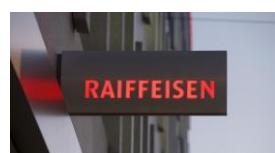
Prénom **Adresse électronique**

Je participe à la visite du musée au repas (raclette) aux deux

Je pars de Corbières Villarvolard

Je peux prendre ma voiture et véhiculer ___ (nbre) personnes

Les personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer seules sont priées de contacter l'administration communale qui s'occupera d'organiser le transport.



Si vous possédez une carte bancaire Raiffeisen, pensez à l'emporter avec vous ; celle-ci permet de bénéficier de quelques avantages. Merci d'y penser !



Atelier de jeux et bricolages « Arc-en-ciel »
Reconnu par le SEJ

Petit message aux enfants de 2 1/2 à 4 1/2 ans :

*Qui aimerait venir s'amuser, rire et chanter,
observer, découvrir, bricoler ?*

*Partager des gâteaux,
danser sur des rythmes rigolos ?*



Quand ? du 1^{er} septembre 2024 au 30 juin 2025

Comment ? 1 x 2h15 par semaine,
2 x 2h15 par semaine ou
3 x 2h15 par semaine,
sous réserve des places disponibles

*mardi et jeudi, matin et après-midi
matin de 8h45 à 11h00 et après-midi de 13h15 à 15h30*

Où ? à la salle communale de Botterens

Qui ? Nathalie Raboud, Botterens, animatrice
079 747 57 01

Murielle Ruffieux, Crésuz, présidente
079 845 90 62

*Venez avec nous, dessiner les couleurs
de l'arc-en-ciel, et vous faire des amis*



Commission Senior+

Rappels :

1. Subvention communale de CHF 50.- en faveur des aînés (65 ans et plus) à l'achat d'un $\frac{1}{2}$ tarif de transports publics ;
2. Subvention communale de CHF 300.- en faveur des aînés (65 ans et plus) à l'achat d'un abonnement général de transports publics.



La demande de subvention doit avoir lieu dans les 2 mois suivant l'acquisition de l'abonnement !

PLATE-FORME BÉNÉVOLE :

Notre service bénévole pour les Seniors apporte une aide précieuse à de nombreux aînés de la commune, notamment pour les déplacements chez le médecin, les courses, et divers autres besoins.

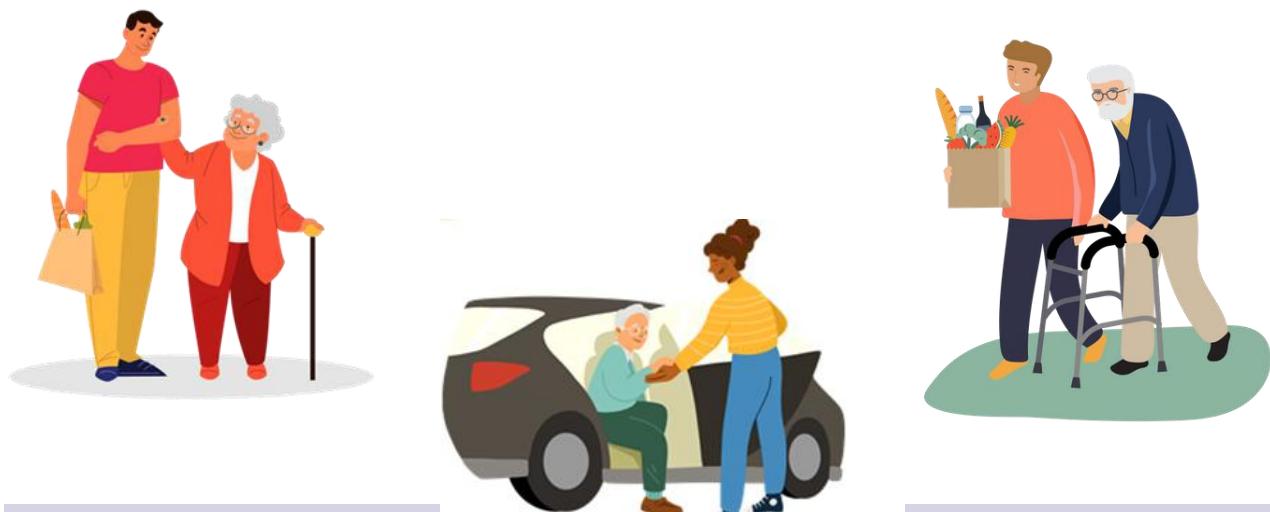
Les bénévoles sont rétribués symboliquement par la commune à raison de CHF 10.- par intervention. Les kilomètres sont à la charge du bénéficiaire.

Afin d'étoffer notre réseau, nous recherchons encore quelques bénévoles pour compléter l'équipe déjà en place (inscription à la page suivante).

Des questions ou besoin d'un service ?

→ Contacter Mme Christine Borcard au 076 346 07 72

D'avance un grand merci pour votre engagement !



Devenez bénévole Senior+ !

Vous souhaitez rendre service et apporter de la joie aux aînés de notre commune. Nous sommes à la recherche de bénévoles pour les déplacements chez le médecin, les courses, et divers autres besoins.

Intéressé(e) ? Rejoignez-nous pour dépanner nos aînés !

En cas d'intérêt, nous vous remercions de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous et de le retourner à l'administration communale au chemin du Pré-du-Crêt 7, 1647 Corbières ou par mail à l'adresse administration@corbieres.ch

Nom
 Prénom
 Téléphone
 Adresse postale



Les bénévoles sont rétribués symboliquement par la commune à raison de CHF 10.- par intervention. Les kilomètres sont à la charge du bénéficiaire.

--->

Modification du service de patrouille scolaire

Le Conseil Communal souhaite informer les parents d'une **modification importante** concernant le service de patrouille scolaire. Malgré plusieurs appels à de nouveaux volontaires, nous n'avons pas pu recruter suffisamment de patrouilleurs pour assurer la sécurité aux abords de l'école.

Avec l'ouverture de la nouvelle école cet automne, et faute de renforts pour maintenir le service, il a été décidé que la patrouille scolaire sera arrêtée dès la rentrée scolaire dans la nouvelle école.



Nous encourageons vivement les parents à s'organiser pour mettre en place une alternative, comme le système Pédibus, qui permet aux enfants de se rendre à l'école en groupe sous la supervision d'adultes. Cette solution participative renforce la sécurité et l'autonomie des élèves tout en favorisant l'esprit de communauté.



Vente de plantons

*Sur la place de la salle polyvalente
à Corbières*

Samedi 3 mai
Samedi 10 mai
Samedi 17 mai } de 9h à 11h30

Samedi 24 mai de 9h30 à 16h30
Marché artisanal de Corbières

Au plaisir de vous rencontrer !



Grégory Meige
Corbières



Samuel de Oliveira
Samuel Engel
Chésopelloz

Planning des facturations



Taxes et impôts communaux : Planning annuel des facturations

Avril	→ impôts communaux
Mai	→ contribution immobilière
Juin	→ impôts sur les chiens
Novembre	→ eau : taxe de base et location du compteur, facturation consommation d'eau + épuration : taxe de base
Décembre	→ taxe non-pompier & taxe déchets



Nous souhaitons vous informer d'un **changement dans le planning des facturations liées à l'eau**, à partir de l'année 2025. Afin de simplifier le processus et d'optimiser la gestion des paiements, **une facture unique** sera désormais émise pour couvrir les éléments suivants :

- Eau : taxe de base et la location du compteur
- Eau : facturation consommation d'eau
- Epuration : taxe de base

En ce qui concerne les impôts et les taxes, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet, sous l'onglet « Finances et impôts ».

Elimination des ordures ménagères – Accès aux compacteurs

Nous vous rappelons que l'accès aux compacteurs est disponible aux horaires suivants :

Lundi au samedi : 6h00 - 21h00

Dimanche : 10h00 - 20h00



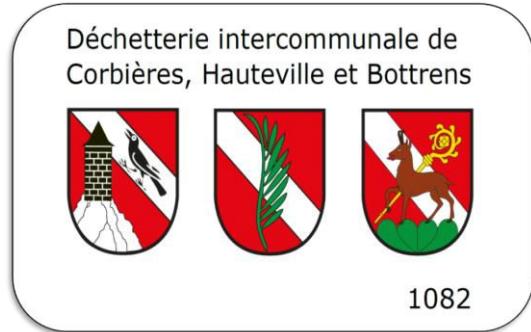
Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces horaires afin de ne pas gêner le voisinage.

Merci pour votre compréhension !



Informations concernant les cartes d'é

Nous avons constaté que plusieurs cartes d'élimination des déchets nous sont revenues endommagées ou déformées. **Nous vous rappelons que ces cartes ne doivent pas être stockées dans les endroits exposés à de fortes variations de température.**



MERCI DE NE PAS INSERER DE CARTES DEFORMEES DANS L'APPAREIL A RECHARGE !

En l'absence de preuve valable, le Conseil communal ne pourra procéder au remboursement du montant enregistré sur une carte défectueuse.

Si votre carte est endommagée ou défectueuse, veuillez la rapporter au bureau communal. Nous procéderons à son remplacement ainsi qu'au remboursement du solde restant.

Cours défibrillateur

La commune organisera prochainement un cours de premiers secours, incluant une initiation à l'utilisation du défibrillateur. La date sera précisée ultérieurement.

Ce cours, offert par la commune, dispose encore de 4 places disponibles. Les inscriptions se font selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Les personnes intéressées sont invitées à **contacter l'administration communale**.

Ne manquez pas cette occasion de vous former à des gestes qui peuvent sauver des vies !





Venez découvrir notre Bibliothèque

Horaires

Lundi: 17h-18H15

Mercredi: 14h-16h

1er samedi du mois: 10h-11h15

Tarifs

adulte: 17chf

enfant: 10chf

gratuit pour les poussins

Chemin des Branches 5
1648 Hauteville
Contact : lis-moi-tout@hotmail.com
<https://lismoitout.wixsite.com/bibliothèque>



À PROPOS

Un centre aéré pour enfants vient de prendre son envol depuis mai 2023. Découvrez nos stages sportifs sans hébergement pour les enfants et adolescents de 5 à 13 ans. Nous sommes ravis de vous présenter le camp de loisirs pour enfants, "Camps vacances la Gruyère", un camp culturel pour enfants. Au printemps, été et automne : Les camps se déroulent du lundi au vendredi. la sécurité de vos enfants est la priorité absolue chez Camps vacances la Gruyère.



CONTACTEZ-NOUS

078 639 33 77
Rue du stade 50, 1630 Bulle
info@camps-vacances-la-gruyere.ch



**WELCOME TO
Camps Vacances La Gruyère**

Toute notre équipe se réjouit d'accueillir votre enfant sur l'un ou l'autre de nos prochains camps. L'activité choisie se déroulera au choix : sur une demi-journée, sur une journée, sur une journée complète de 09h30 à 16h30, et ce, pendant 5 jours.



CAMPsvacanceslagruyere.ch

Informations sur la qualité de l'eau

Réseau d'eau Corbières (secteurs Corbières et Villarvolard)

Conformément à l'article 5 de l'ordonnance du DFI (Département fédéral de l'intérieur) sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale du 23 novembre 2005, tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau distribuée au moins une fois par année de manière exhaustive.

Qualité microbiologique et chimique.

Sur la base des prélèvements effectués les **26 mars et 25 septembre 2024** les résultats sont :

Corbières supérieur et village : l'eau analysée a donné des résultats chimiques et microbiologiques dans les normes pour les paramètres analysés lors de l'année 2024.

Corbières montagne : l'eau analysée a donné des résultats chimiques et microbiologiques dans les normes pour les paramètres analysés lors de l'année 2024.

Villarvolard : l'eau analysée a donné des résultats chimiques et microbiologiques dans les normes pour les paramètres analysés lors de l'année 2024.

Fournisseurs :

EauSud :	100%	dans les normes
Hauteville :	100%	dans les normes
Botterens :	100%	dans les normes
Corbières :	100%	dans les normes

Dureté totale de l'eau

Valeur analyse à valeurs max.

Corbières village et supérieur :	19.30°±0.08 à 31°	degré français
Corbières montagne :	18.00°±0.70 à 20°	degré français
Villarvolard :	20.6°±0.80 à 31°	degré français

Fournisseurs

EauSud : Dureté moyenne :	23°	degré français
Hauteville Montagne : Dureté moyenne :	18°	degré français, eau mélangée
Hauteville village : Dureté moyenne :	25°	degré français (entre 18 et 31)
Botterens : Dureté moyenne :	22°	degré français
Corbières montagne : Dureté moyenne :	18°	degré français, eau mélangée

Dureté totale En mmol/l	Appréciation	Dureté totale En °F	Dosage de poudre à lessive
0 – 0.7	Très douce	0 – 7	---
0.7 – 1.5	Douce	7 – 15	--
1.5 – 2.5	Moyennement douce	15 – 25	-
2.5 – 3.2	Assez dure	25 – 32	+
3.2 – 4.2	Dure	32 – 42	++
au-dessus de 42	Très dure	au-dessus de 42	+++

Teneur en nitrates

Corbières montagne :	2	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
Corbières village et supérieur :	9	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
EauSud :	3 à 8	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
Hauteville montagne :	2	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
Hauteville village :	2 à 13	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
Villarvolard :	3	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
Botterens :	4	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l

Provenance

EauSud :	Eau de nappes
Hauteville :	Eau de source et de nappes
Botterens :	Eau de source
Corbières :	Eau de source

Traitements

Corbières :	UV (réservoir Bonne Fontaine Hauteville)
EauSud :	2 provenances : - Pont-du-Roc à Charmey : UV - Fin de la Porta à Grandvillard : UV
Hauteville :	UV
Botterens :	UV

Sources privées

Les bases légales dans le règlement sur l'eau potable (REP, RSF 821.32.11) :

Art. 16 Eau potable distribuée à des tiers (art. 22 al. 1 LEP)

¹ Quiconque distribue de l'eau potable à des tiers sur le territoire communal doit s'annoncer à la commune. En outre, dans le cadre des obligations d'autocontrôle, il doit fournir au Service des échantillons aux fins d'analyse.

Art. 19 Fréquence des prélèvements et des analyses (art. 22 al. 2 LEP)

¹ La fréquence des prélèvements et des analyses est fixée en fonction de l'importance des infrastructures, de la qualité de l'eau, d'un traitement éventuel, de l'analyse et l'évaluation des risques ou d'autres éléments particuliers. **Pour les petits distributeurs, 2 analyses par an sont exigées.**

Fuite d'eau sur conduite privée

Si vous entendez une vibration ou un bruit sourd dans votre conduite d'eau, proche du compteur, veuillez en informer l'administration communale.

Le Conseil communal profite de cette information sur la qualité de l'eau potable pour rappeler qu'il est important de renouveler toutes les 48 heures l'eau à l'intérieur des conduites pour avoir une eau irréprochable.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à :

L'administration communale
026 915 14 08
administration@corbieres.ch





RÉSERVATION : +41 26 912 61 31
 LHAIRDEPLAIRE1647@GMAIL.COM

VALERIE DUDING & VALENTINE AYER
 ROUTE DE VILLARVOLARD 12
 1647 CORBIÈRES



Location de machines de chantier
 et de remorques

079 382 60 47 1647 Corbières
www.descloux-location.ch



Julien Aeschlimann

Conseiller en assurances
 M 079 671 17 82, julien.aeschlimann@mobilier.ch

Agence générale de Bulle
 Jacques Yerly
 Chemin de Folliéran 23
 1630 Bulle
 T 026 916 10 40
 bulle@mobilier.ch
 mobilier.ch

la Mobilière



PHILIPPE ANDREY



-  Installations électriques
-  Solaire photovoltaïque
-  Sanitaire
-  Chauffage
-  Mobilité électrique

www.gruyere-energie.ch

Moove2Bfit

dance2Bfit
COURS DE DANCE/FITNESS
AVEC RENFORCEMENT MUSCULAIRE
30 MIN CARDIO
30 MIN MUSCULATION

strong2Bfit
JEUDI 20H00-21H00
BODYWEIGHT WORKOUT
COURS EXTERIEUR

CORBIERES Salle de sport

N'hésitez pas et inscrivez-vous dès aujourd'hui

WWW.MOOVE2BFIT.COM

079 662 38 23
isadayet@yahoo.fr

Ebénisterie DOUTAZ SA

Votre spécialiste :

- Agencement d'intérieur
- Rénovation
- Mobilier
- 026/921 39 39

WWW.doutaz.ch 1663 EPAGNY/GRUYERES

DOUTAZ SA :

LA MATIERE ET LE SAVOIR FAIRE



CHRISTOPHE GASSER
courtage immobilier

Chemin du Champ Raboud 12
Téléphone + 41 (0) 26 915 28 00
www.gasser-immobilier.ch

CH-1647 Corbières
Mobile + 41 (0) 79 230 78 11



WWW.BDROMPT-TAVILLONS.CH | 079 530 82 18



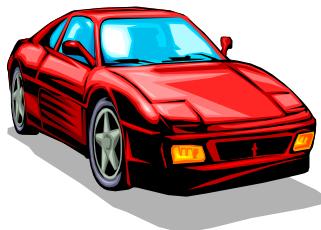
A l'essentiel

Coiffure mixte
Sur rendez-vous
078/602.86.83



GARAGE GILBERT AYER

1651 Villarvolard



Réparation et vente
toutes marques

Tél. atelier : 026 / 915 14 51

Tél. privé: 026 / 912 54 07

Natel: 079 / 292 93 93

Florence Overney
Rue de Catillon 11
1651 Villarvolard



Agence de Bulle
Juan Ramos

Grand Rue 35, 1630 Bulle
026 919 20 70
bulle@axa.ch



Tonet

Tout ce qu'il faut pour une surface de bois de qualité

Nos partenaires principaux :



www.tonet.ch

René Brügger

Conseiller technique

Maitre menuisier

CH-1651 Villarvolard

026/915.06.05 079/358.42.41

RAIFFEISEN



meubles-aulogis.com

LA MAISON DU NAVÈ
Vanel 115 - 1647 Corbières

SOINS & MASSAGES énergétiques
ALPHAGYM
HUILES ESSENTIELLES
PLANTES SAUVAGES
ballades cueillette & produits

♥ MOIERA ERGOTHERAPIE EN NATURE
adultes & enfants avec Rozenn Derré

Plus d'infos sur bienfaits.ch
Fabienne Publio 079 812 33 25

Pompes Funèbres

Moret



Jean-Luc
Moret

L'assurance d'un accompagnement personnalisé, digne et respectueux

026 912 88 88

Bulle

www.pfmoret.ch
info@pfmoret.ch

SERRE DE JARDIN

ACD

Installez votre serre de jardin en toute simplicité!

VOUS RÊVEZ DE CULTIVER VOS PROPRES FRUITS, LÉGUMES ET FLEURS ?

NOTRE GAMME DE SERRES DE JARDIN PICCOLO EST EXEMPTÉE DE MISE À L'ENQUÊTTE!

- Matériaux robustes et esthétiques
- Compacte et pratique
- Saison de culture prolongée



Paysages & Jardins

Morel sàrl

Pierres naturelles • Entretien • Aménagements

Kevin Morel - Rte de l'Intyamon 18 - 1669 Neirivue



AUTRE GAMME:
serre-acd.ch
OU
079 916 08 94

Landi
MOLÉSON-
SARINE

INFOS ET NUMEROS UTILES



Adresse :

Secrétariat communal & Caisse communale
Chemin du Pré-du-Crêt 7
1647 Corbières
Bâtiment de la halle polyvalente à Corbières (1^{er} étage)



E-mail :

administration@corbieres.ch
caisse@corbieres.ch



Téléphone :

026/915 14 08



Site internet :

www.corbieres.ch

Horaires d'ouverture :

Lundi	13h00 – 16h00
Mardi	17h00 – 19h00
Mercredi	09h00 – 11h00

Administration scolaire	Route de la Gruyère 23, Villarvolard	026/915 08 71
Ecole de Villarvolard	Route de Croula 2, Villarvolard	026/915 08 71
Ecole de Corbières	Chemin de la Montagnetta 14, Corbières	026/915 08 71
Ecole d'Hauteville	Chemin de l'Ecole 9, Hauteville	026/915 08 71
Paroisse St-Sulpice le Solitou	Président : M. Patrice Ballif	079/685 59 11
Ambulance	Appel d'urgence	144
Alarme feu	Centrale d'alarme	118
Police	Appel d'urgence	117

Publication / Rédaction

Le Conseil communal remercie chaleureusement ses fidèles ou nouveaux annonceurs pour leur soutien.

Pour la prochaine publication, merci de transmettre, d'ici au **15 septembre 2025** vos communications au secrétariat communal :

- ✓ Par téléphone : 026/915.14.08
- ✓ Par e-mail : administration@corbieres.ch
- ✓ Par courrier : Chemin du Pré-du-Crêt 7, 1647 Corbières



Fermeture du bureau communal durant la période estivale

En raison de la pause estivale, nous vous informons que le bureau communal sera fermé du **lundi 4 août 2025 au vendredi 15 août 2025 inclus.**

Réouverture le lundi 18 août 2025, aux horaires habituels.

Durant cette période, aucun service administratif ne sera assuré. Nous vous invitons donc à anticiper vos démarches et à prendre vos dispositions avant cette date.

Nous vous remercions pour votre compréhension .

**LE CONSEIL COMMUNAL VOUS SOUHAITE D'ORES ET DÉJÀ
UN BEL ÉTÉ !**



Déchetterie intercommunale

Déchetterie intercommunale



Horaires et jours d'ouverture en 2025

Mardi	17h00 - 19h00
Mercredi	14h30 - 17h30 (ouvert du 1er mai au 31 octobre)
Jeudi	17h00 - 19h00
Samedi	09h00 - 11h00
	13h30 - 17h00

Janvier						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Septembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Ouvert

Fériés : fermé

Horaire spécial

Jeudi 2 janvier 2025: 16h30 - 19h30

Samedi 27 décembre 2025: 08h00 - 11h00 13h00 - 17h00

Samedi 3 janvier 2026: 08h00 - 11h00 13h00 - 17h00